

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 29 (1900)

Heft: 9

Rubrik: Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

ET DU

MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 30 cent. la ligne de 100 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — L'éducation sociale. — Partie pratique. — Enseignement professionnel. — Statuts de la Société de Chant des Instituteurs de la Gruyère. — Bibliographies. — Arrêté relatif à la simplification de l'enseignement de la syntaxe française. — Chronique scolaire. — Correspondances. — Musée pédagogique de Fribourg. — Avis.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Comité de la Société fribourgeoise d'Éducation s'est réuni à Fribourg, le jeudi 16 août dernier, sous la présidence de M. Gapany, inspecteur scolaire. Il a désigné MM. Perriard et Crausaz en qualité de Président et de Vice-Président pour le nouvel exercice 1900-1901.

La question suivante sera soumise à l'étude du corps enseignant et discutée dans la prochaine réunion de notre association pédagogique : *Organisation des jeux scolaires, de l'enseignement du chant et de la gymnastique envisagés au point de vue de l'hygiène.*

Les travaux individuels devront être remis avant le **15 janvier** aux rapporteurs des conférences. Les rapports d'arrondissement seront adressés au **15 mars** au plus tard à M. le Rapporteur général qui sera désigné ultérieurement et qui fera

lui-même parvenir son travail avant le **15 avril** à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*.

Le Comité s'est, en outre, occupé d'une série de questions administratives dont il sera rendu compte prochainement.

LE BUREAU.



L'ÉDUCATION SOCIALE

Un congrès doit se tenir à Paris du 6 au 9 septembre pour s'occuper de la question de l'Éducation sociale.

Il s'agit de savoir, nous dit la *Revue des revues*, où en est la *socialité*, c'est-à-dire la tendance à l'association, à l'action collective, et quel développement a pris l'idée de solidarité. Pour préparer ce congrès, on adressa, en France, aux membres de l'enseignement, des questionnaires que l'on peut résumer ainsi : Quels sont les moyens employés pour faire connaître les faits de solidarité, quels groupements passagers peuvent être signalés, propres à développer peu à peu le sens social ?

Voici quelques faits révélés par cette enquête. Ils suffiront à nous donner une idée exacte de ce qu'on entend par l'éducation sociale.

Pour éveiller le sens social une institutrice de la Flèche (Sarthe) fit exécuter, par les enfants de l'école maternelle, des travaux de pliage qui transforment en étoiles des carrés de papier. Chaque enfant ayant exécuté une de ces étoiles, la maîtresse leur dit à tous : « Aucune de vos étoiles ne peut servir toute seule ; si vous voulez nous allons les mettre ensemble et nous ferons, avec toutes, une belle boîte, — ou un cache-pot — ou un tapis, etc. » Ainsi figurent à l'Exposition de Paris, trois boîtes d'un travail fort ordinaire ; c'est là une première notion des résultats de la coopération. Le nom de chaque enfant est inscrit sur l'étoile qu'il a fournie et le souvenir de la boîte résultant de la réunion de petits carrés suivra sans doute ces travailleurs initiés dès lors à l'idée de la coopération. Cette idée sera développée à tous les degrés de l'école par divers exercices, par des devoirs appropriés. Donnons un exemple de ces devoirs : nous l'empruntons à une école de la Lozère.

« Louis, le facteur, était bien ennuyé lundi. Il avait son soulier troué sur le côté. Il est allé trouver Pierre, qui est le cordonnier et il lui a dit : Arrange-moi mon soulier, car sans cela je ne pourrai pas faire ma tournée demain sans marcher par terre. — Pierre a répondu : Je voudrais bien te l'arranger, mais j'ai du bois à rentrer ; s'il pleuvait cette nuit, je ne pourrais pas me chauffer de longtemps ; il faut que je rentre mon bois. Louis, le facteur, était bien ennuyé ; mais il a eu une